



Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena  
et de la Place De Gaulle

*Déclarée sous le n° W062003315 – n° Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z*

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'ACQAMADE CHEZ P. HARNOIS LE VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015**

### **1°) Personnes présentes**

. Mesdames Béatrice CAULA, Magali, Murielle CALIGARIS et messieurs Paul HARNOIS, David Le Gall, Patrick BAILLOT D'ESTIVAUX.

### **2°) Ordre du jour**

- . Compte rendu dernière réunion.
- . Marché de Noël : Programme et mise aux points organisation.
- . Rappel des cotisations et mise à jour de la liste des adhérents.
- . Remise des sapins.
- . Participation des membres du bureau.
- . Stationnement abusif sur zone piétonne.
- . Informations sur travaux de la Gare du sud, après visite de chantier.
- . Questions diverses.

### **3°) Déroulement de la séance**

A) Approbation du compte rendu de la précédente réunion de bureau:

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

B) Marché de Noël:

- Les banderoles seront mises par Christian le 12 décembre.
- Toutes les autorisations ont été demandées à la Mairie qui par mail a signalé au cours de la réunion que les arrêtés sont à la signature du Maire.
- Il est impératif que le balisage des places réservées soit correctement effectué et que le service soit prévenu 3 jours avant.

- Il faut demander à la Mairie une demande de présence policière à partir de 7h pour couvrir l'entrée des véhicules des participants (orchestre, marché de Noël et camion de chouros) et assurer leur stationnement.
- Les sapins, au nombre de 70, seront livrés lundi ou mardi matin. Ils seront livrés en priorité aux adhérents 2015. Leur distribution sera effectuée par Muriel Caligaris (Haut de Malausséna et Vernier), David Le Gall (Bas de Malausséna) et Béatrice Caulat (Joseph Garnier). Pour les autres années il est indispensable que l'état des adhésions soit arrêté avant de faire la commande.
- Le programme des activités, publié en commun avec Masséna, le Carré d'Or, et Jean Médecin sortira à 180.000 ex dans Nice Matin du 29 novembre, et sera émis régulièrement sur une radio.
- Le Jimmys Band effectuera :
  - Le 5 décembre**, ses rotations en commençant par Joseph Garnier (les arrêts, le long du trajet, seront indiqués par Béatrice) couvriront ensuite la Libération, Malausséna et Vernier. Prise en charge de l'orchestre par Béatrice. Ils déjeuneront à midi à la "Table du Marché" devis à fournir (Béatrice).
  - Le 12 décembre**, ses rotations dans le sens Libération, Malausséna, Vernier et retour vers Joseph Garnier, Prise en charge de l'orchestre par Béatrice. Le repas se fera au Gambetta devis à fournir (Béatrice).
  - Le 19 décembre** effectuera ses rotations dans le sens Libération, Malausséna, Vernier et retour vers Joseph Garnier, Prise en charge de l'orchestre par Paul. Le repas se fera au Fébus devis à fournir (Paul).
- Devant la boutique Homme 5, il est prévu un chapiteau Retif (3m x 3m) dans lequel sera créé un décor avec des ours blancs et une forêt de sapins blancs. Paul fait remarquer qu'une touche de couleur sera nécessaire pour donner du relief au décor. David demande 3 barrières supplémentaires.

Eléments à voir avec la Mairie :

- Il faudra demander à la Mairie par l'intermédiaire d'Elodie, l'autorisation de faire garer le camion de chouros (10 à 12 m de long sur 3 de large) en face du jardin le long du muret en face des maraichers (confirmé par Béatrice). L'alimentation pour le camion (9 kw) se fera par le transfo du jardin ainsi que les gonflables (6 kw). Il faut également demander à la Mairie la fourniture de 20 m de barrières supplémentaires, sans oublier un point d'eau disponible pour remplir le bassin à canard.
- Il faut demander à la Mairie la présence policière à partir de 7h pour couvrir l'entrée des véhicules des participants (orchestre, marché de Noël et camion de chouros) et assurer leur stationnement.
- Il faut que l'ensemble des fournitures (barrières, tables, chaises) demandées à la Mairie soient livrées au niveau de la porte nord du jardin Thiole. Ces fournitures seront livrées la veille. Le lieu de récupération de la clef du cadenas devra être précisé par la Mairie.

Mise à jour des adhérents et cotisations.

Au début de l'année 2016, une mise à jour de la liste des adhérents à jour de leur cotisation sera effectuée. Le site Internet sera également rafraîchi.

Fin de la réunion à 14h15.

Patrick BAILLOT D'ESTIVAUX.